



COMMUNE DE GRANCY

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 2/2018

Concernant l'aménagement d'un trottoir dans le secteur de la route de Saint-Denis

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

PRÉAMBULE

Le préavis N° 2/2017 concernant la rénovation des réseaux souterrains et la requalification de la chaussée dans le secteur de la route de Saint-Denis était porté à l'ordre du jour du Conseil général du 25 septembre 2017. Dans son rapport, la commission technique ad hoc soutenait le projet tout en demandant d'étudier et d'intégrer la réalisation d'un trottoir surélevé du côté Est de la chaussée. A l'issue de la discussion, un amendement demandant l'étude et la réalisation d'un trottoir avec bordures franchissables a alors été déposé et accepté par le Conseil général.

PROJET

Un projet d'aménagement d'un trottoir sous forme de notice technique a été réalisé par le bureau Courdesse et Associés à Cossonay. Cette notice technique a été adressée pour un examen préalable à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) en date du 5 décembre 2017. Un préavis positif assorti de quelques propositions de modifications nous a été notifié le 17 mars 2018.

Ces propositions concernent notamment les points suivants :

- Maintien d'une largeur constante de la chaussée (5.00 m)
- Modification de l'emplacement de la bordure (en forme de goutte) formant l'angle Nord entre la route de Cottens et la route de Saint-Denis
- Pose éventuelle de quelques potelets afin de limiter la circulation des véhicules sur l'espace piétonnier

La Municipalité a validé la plupart des modifications suggérées par la DGMR et les a intégrées dans le dossier soumis à l'enquête publique du 7 avril au 7 mai 2018. Au terme de l'enquête publique, le projet d'aménagement du trottoir, dûment adopté par le Conseil général, devra encore être approuvé par Mme la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite, cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH) dont dépend la DGMR, avant d'être réalisé.

COÛT DU PROJET

L'étude du projet concernant la requalification de la chaussée avait été attribuée au bureau Courdesse & Associés à Cossonay qui a donc complété son étude avec l'aménagement du trottoir. Une soumission complémentaire a été demandée à l'entreprise Laurent Membrez SA à Aclens, adjudicataire des travaux de génie civil. Les coûts de ce projet ont donc été calculés en tenant compte des modifications demandées par la DGMR, des économies réalisées sur le chantier principal et des diminutions de subvention suite à la réalisation d'un trottoir en lieu et place de la chaussée, ainsi que des frais d'étude et de mise à l'enquête.

Travaux de génie civil	Fr.	81'000.-
- Moins-value sur chaussée pour trottoir, estimation	Fr.	- 50'000.-
Honoraires ingénieur civil et géomètre	Fr.	7'000.-
Divers et imprévus 5 %	Fr.	2'000.-
TOTAL	Fr.	40'000.-

FINANCEMENT

Le préavis N° 2/2017 concernant la requalification de la chaussée dans le secteur de la route de Saint-Denis ayant été amendé par le Conseil général, un montant de fr. 25'000.- a été ajouté au coût total des travaux. Ce montant devant être soustrait du présent préavis, la Municipalité prévoit de prendre le solde de fr. 15'000.- dans le ménage communal.

CONCLUSIONS

Au terme de ce préavis, la Municipalité vous demande donc, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

L'assemblée du Conseil général de Grancy :

- Vu le préavis municipal n° 2/2018
- Ouï le rapport de la commission chargée de rapporter sur cet objet
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

DÉCIDE

d'autoriser la Municipalité à :

- **réaliser la création et l'aménagement d'un trottoir à la route de Saint-Denis pour un montant de fr. 40'000.-;**
- **utiliser le financement additionnel de fr. 25'000.- alloué par l'amendement concernant le préavis municipal n° 2/2017 et financer le solde par les fonds disponibles en trésorerie.**

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 26 mars 2018.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Olivier Devantay

Mireille Hofer